

ELEMENTS DU PLAN D'ACTION DU OBJECTIF STRATEGIQUE

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Poursuivre la mise en valeur des ressources humaines et atténuer les tendances démographiques défavorables

RESULTATS ATTENDUS :

- * Accroissement du taux de scolarisation, avec priorité à la scolarisation des filles
- * Réduction de l'analphabétisme et renforcement de l'Education non formelle
- * Amélioration de la qualité des services d'éducation dans tous les ordres d'enseignement
- * Renforcement de l'adéquation Formation/Emploi
- * Mise en oeuvre d'une politique nationale d'enseignement technique et de formation professionnelle
- * Modernisation et valorisation des connaissances traditionnelles
- * Renforcement du rôle des femmes dans le développement / promotion du statut de la Femme
- * Mise à profit des expériences des personnes du 3è âge
- * Promotion de la participation des armées aux actions de développement
- * Amélioration de la couverture sanitaire
- * Réduction de la mortalité et de la morbidité, notamment celles des femmes et des enfants
- * Amélioration de la santé préventive et reproductive
- * Meilleure prise en charge de la santé du 3è âge
- * Promotion de l'auto-organisation dans le domaine de la santé
- * Poursuite des efforts de réduction du taux de fécondité
- * Maîtrise des flux migratoires
- * Actualisation de la Déclaration de Politique de Population (DPP)
- * Adoption et mise en oeuvre du Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT)
- * Amélioration de l'habitat rural

GROUPE(S) CIBLE(S) :

- * Enfants
- * Jeunes
- * Femmes
- * 3è âge
- * Famille

ZONE(S) GEOGRAPHIQUE(S) CONCERNEE(S) :

- * Zones urbaines
- * Zones péri-urbaines
- * Zones rurales

PERIODE DE L'ACTION ET/OU DUREE :

1996 - 2001

INDICATEURS D'IMPACT :

- * Taux d'analphabétisme
- * Taux de scolarisation
- * Taux de scolarisation des filles
- * Taux de chômage
- * Taux d'occupation des femmes
- * Niveau du revenu des femmes
- * Taux de fécondité
- * Taux de mortalité
- * Taux de mortalité maternelle/Taux de mortalité infantile
- * Taux de dépendance
- * Taux d'accroissement de la population urbaine
- * Proportion de ruraux ayant une habitation adéquate
- * DPP actualisée
- * PNAT adopté et mis en oeuvre

CADRE INSTITUTIONNEL :

Il existe une Commission Nationale de la Population et les Ressources humaines, réunissant autour de l'Etat, ses différents partenaires : privés, ONG, société civile

ORGANISMES ET PARTENAIRES NATIONAUX CONCERNES :

- * Etat
- * Collectivités locales
- * Entreprises
- * Organisations patronales
- * Chambres de Commerce et de Métiers
- * ONG
- * Populations

ORGANISMES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES POUVANT ETRE ASSOCIES
A L'ACTION :

- * UNESCO
- * UNICEF
- * OMS
- * BIT
- * FAO
- * UNIFEM
- * PNUD
- * FNUAP
- * FIDA
- * PAM
- * FENU
- * PNUCID
- * ONUDI
- * PNUE

AUTRES PARTENAIRES INTERNATIONAUX JOUANT UN ROLE IMPORTANT
DANS L'ACTION ENVISAGEE :

- * Banque Mondiale
- * Caisse Française de Développement
- * USAID
- * ACDI
- * KFW
- * Coopération Japonaise
- * Banque Africaine de Développement (BAD)
- * Banque Islamique de Développement (BID)
- * Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP)
- * Fonds Mordique de Développement
- * Les ONGs

AUTRES INITIATIVES PERTINENTES (EN COURS OU DEJA TERMINEES) :

- * PDRH1 et PDRH2
- * Programmes Cadres II et III*
- * PRSD
- * Plan d'action de la femme
- * Plan d'action post CIP (Caire)
- * Plan National d'Action de l'Enfant
- * Programme d'orientation stratégique/Gouvernement-USAID
- * Plan National d'Action pour l'Emploi

ENVELOPPE FINANCIERE :